



INCLUSION FINANCIERE



Echos des bénéficiaires des produits Fnfi

MOHAMED Roulera, commerçante à Lomé : « Grâce au FNFI, mon projet est devenu une réalité »

Le commerce a depuis toujours été la passion de Madame MOHAMED Roulera. Pour lui permettre de ...

PAGE 2

ECONOMIE



Microfinances au Togo

En 2019, les crédits ont connu une hausse au troisième trimestre

L'année 2019 a été un succès pour les microfinances au Togo. Les crédits des microfinances ont connu une hausse de 8% au troisième trimestre de 2019 par rapport à fin septembre 2018.

PAGE 5

Concert

Amadou & Mariam attendus à Lomé pour un show mandingue

Le couple légendaire malin « Amadou & Mariam » va se produire à Lomé, suite à un show inédit à l'Institut ...

PAGE 9

L'Inam

Une preuve que Faure Gnassingbé est un visionnaire

L'assurance maladie est devenue au fil des années une nécessité. De nos jours elle s'impose un peu plus aux gouvernants. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) préconise que l'on évolue progressivement vers une couverture sanitaire universelle.



PAGE 3



Présidentielle 2020

Les candidats connaissent désormais leur positionnement sur le bulletin de vote

La Commission électorale nationale indépendante (Ceni) a procédé hier mercredi au tirage au sort de l'ordre de positionnement des candidats sur le bulletin de vote de la présidentielle 2020, dont le premier tour est fixé au 22 février prochain.

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Kofi Aziagbé reçoit la reconnaissance de l'Etat français

Lors d'une cérémonie organisée le mercredi 15 janvier dernier à la résidence de France, l'ambassadeur de France au Togo, Marc Vîzy a remis à Michel Kofi Aziagbé, ingénieur agricole et directeur technique de la Société générale des moulins du Togo (SGMT), l'insigne de chevalier de l'ordre du mérite agricole. Les insignes de chevalier de l'ordre du mérite agricole sont la marque de la reconnaissance, par la République française, des nombreux mérites de Kofi Aziagbé. Le récipiendaire est issu de la région des Plateaux, plus précisément de la ville de Danyi-Elavanyo. Après l'obtention du Brevet d'études du premier cycle (BEPC) il se rend dans la capitale pour poursuivre des études secondaires et supérieures au lycée de Tokoin de Lomé et à l'école supérieure d'agronomie de l'université de Lomé. Il continuera par étoffer son curriculum vitae par des cours à distance et des voyages d'acquisition d'expériences...

PAGE 3

Portrait

Aimée Abra Ténou, une empreinte dans le domaine de l'entrepreneuriat

Malgré son jeune âge, elle dégage une fougue extraordinaire. Déterminée et passionnée elle se compte parmi les jeunes femmes dynamiques togolaises. Elle s'appelle Aimée Abra Ténou épouse Lawani, jeune entrepreneure de 33 ans, elle s'invite ...



PAGE 7



SOMMAIRE

RDC / Réaction aux menaces de dissolution de la Chambre basse
La présidente du Parlement recadre le président Tshisekedi



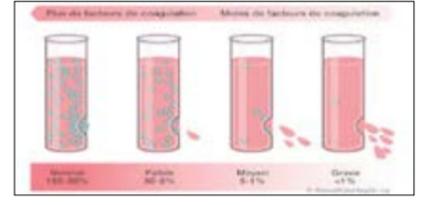
P 4

Biens culturels africains
Jusqu'au bout...



P 9

Hémophilie
Comment faire face à cette maladie hémorragique héréditaire ?



P 10

Echos des bénéficiaires des Produits FNFI

MOHAMED Roulera, commerçante à Lomé : « Grâce au FNFI, mon projet est devenu une réalité »

Le commerce a depuis toujours été la passion de Madame MOHAMED Roulera. Pour lui permettre de concrétiser son rêve qui est celui de devenir une commerçante, elle a obtenu le Produit d'Accompagnement Spécial du FNFI, via PADES Microfinance, une des nombreuses institutions de microfinance partenaires du FNFI. Aujourd'hui, c'est avec beaucoup de joie mais surtout avec sentiment de satisfaction qu'elle partage son parcours avec nous.

Lomé, quartier Agoè Zongo. C'est ici dans ce quartier peuplé majoritairement de musulmans que Roulera, elle-même musulmane, vit avec sa famille depuis une trentaine d'années. Voulant devenir commerçante comme sa maman, notre interlocutrice a toujours été au parfum des nouvelles opportunités qui puissent lui permettre d'avoir un financement pour démarrer son activité.

« J'ai donc entendu parler du FNFI il y a quelques années et j'ai voulu moi aussi intégrer la dynamique de l'inclusion financière. C'est ainsi qu'en remplissant toutes les conditions, j'ai obtenu les 4 cycles du crédit Accès des Pauvres aux Services Financiers (APSEF), des crédits de 30.000 à 50.000FCFA qui m'ont permis de démarrer mon activité de vente de produits

d'alimentation générale. Au début, je me baladais avec un plateau sur la tête avec des marchandises à vendre. Avec cette activité, je suis quand même parvenu à rembourser en intégralité le crédit APSEF en question. Après avoir remboursé en intégralité le crédit, j'éprouvais le besoin de passer à échelle mon activité. Louer un petit local pour passer à une alimentation générale complète. Mes propres bénéfices seules ne pouvant me permettre de réaliser mon rêve, j'avais alors besoin d'une aide supplémentaire pour passer à la réalisation de mon projet. »

C'est justement pour accompagner les bénéficiaires fins de cycle du crédit APSEF qui ont honoré leurs engagements vis-à-vis des remboursements qu'il est mis en route depuis 2016 un



Madame MOHAMED Roulera

Produit d'Accompagnement Spécial (PAS), produit censé soutenir les bénéficiaires

qui veulent donner un coup d'accélérateur à leurs activités génératrices de

revenus.

« Mon agent de crédit après que j'ai eu une séance avec lui par rapport notamment à mon envie de passer à échelle mon activité, m'a informé que le PAS pouvait évidemment être la solution à mon problème. Et quand on m'a déroulé les conditions d'éligibilité, je me suis vite rendu compte que je réunissais toutes les conditions pour obtenir le crédit. C'est ainsi que dans la foulée j'ai obtenu un crédit de 100.000 FCFA ajouté à mes épargnes personnelles qui m'ont permis de louer cette petite baraque et de renforcer les articles que je vendais pour avoir aujourd'hui ce que vous voyez, une alimentation générale digne de ce nom. On n'y trouve un peu de tout. Des boîtes de conserves aux sachets de spaghetti, en passant par le riz, le sucre, les boîtes de sardines, les épices...Et comme vous pouvez le constater, grâce au FNFI, mon projet est devenu une réalité et je contribue à ma manière au développement de l'économie nationale. »

KD

Ceci est un programme du Secrétariat d'Etat chargé de l'inclusion financière et du secteur informel



tm
TOGOMATIN

Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Félix Tagba

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES HEURES

...Kofi Aziagbé partage désormais ses connaissances avec les étudiants de l'Ecole supérieure des techniques biologiques et alimentaires (ESTBA). C'est à juste titre que Marc Vizy lui adresse ces paroles teintées d'admiration : « vous

êtes un homme pratique, un homme de terrain ». Kofi Aziagbé a intégré la SGMT en 1997. Il accomplira avec succès plusieurs missions dont la résolution du problème d'approvisionnement en blé, la restructuration du laboratoire, l'amélioration de la fabrication du pain. Tout cela lui vaudra le

poste de directeur de production pendant 13 ans. Il a ainsi pu révolutionner la branche machiniste. Nommé directeur technique en 2017, Kofi Aziagbé poursuit sa longue et belle carrière au service du blé. La prochaine étape selon Marc Vizy sera sans doute de réussir à faire pousser

le blé sur la riche terre togolaise. Autant de raisons qui lui valent la reconnaissance de l'Etat français. Dans son intervention, le récipiendaire a tout simplement loué la valeur du travail à travers l'exemple des fourmis et d'autres écrits de Jean de la Fontaine. « Recevez nos

sincères remerciements pour le regard porté sur notre personne pour cette distinction », s'est exprimé Kofi Aziagbé en rendant hommage à l'ambassadeur de France au Togo. Il n'a pas manqué d'adresser un mot à l'endroit de ses chefs et de ses collègues.

Edem Dadzie

L'Inam

Une preuve que Faure Gnassingbé est un visionnaire

L'assurance maladie est devenue au fil des années une nécessité. De nos jours elle s'impose un peu plus aux gouvernants. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) préconise que l'on évolue progressivement vers une couverture sanitaire universelle. Au Togo, depuis près de dix ans, le gouvernement sous l'orientation du chef de l'Etat Faure Gnassingbé a mis en place un mécanisme qui est en train de révolutionner petit à petit le secteur de la protection sociale.

Pendant longtemps, la protection sociale des individus était l'apanage des structures privées d'assurance. Elles ont fait leurs preuves, mais tout le monde n'avait pas les moyens de souscrire à cette forme d'assurance qui est plus mercantiliste que sociale. Les bénéficiaires devaient déboursier plus, mais lorsqu'ils étaient dans le besoin, l'on ne sentait pas vraiment de la sollicitude de la part de ces structures privées d'assurance.

Il faut tout de même reconnaître que cette forme d'assurance sera toujours utile quoi qu'on dise. Mais il fallait promouvoir à un moment donné une nouvelle forme d'assurance, dite socialisée, basée sur la solidarité et accessible à tous. Cela devrait faciliter à terme l'avènement de la couverture sanitaire universelle (CSU). Selon une étude réalisée il y a quelques années, moins

de 4% de la population togolaise bénéficiait d'une couverture sociale et 90% des agents de l'Etat éprouvaient des difficultés pour honorer une dépense de santé supérieure à 20 000 FCFA.

Très rapidement, le gouvernement de Faure Gnassingbé dirigé à l'époque par le Premier ministre Gilbert Fossoun Hounbo, un technicien du développement durable venu de l'administration des Nations unies a mis en branle ce plan d'urgence de protection sociale. Le 5 septembre 2011, l'on assistait à l'inauguration de l'Institut national d'assurance maladie (Inam), la concrétisation d'un grand rêve.

L'Inam se chargera de coordonner toutes les activités liées à l'assurance maladie en vue d'offrir des soins de qualité aux agents de l'Etat. Il signera des contrats avec des

formations sanitaires publiques et privées avec une entente claire sur les prix des actes médicaux et paramédicaux ainsi que sur la liste et les prix des médicaments.

Ces prestations dépendent des cotisations opérées au taux paritaire de 3,5% par l'Etat et 3,5% prélevé sur le salaire ou la pension du bénéficiaire. Il fonctionne sur un système contributif de tiers payant et ticket modérateur (10 à 20%). L'effectif du démarrage était estimé à 500 000 personnes à raison de six personnes par ménage, pour la population d'agents publics estimée à 80 000 personnes. A l'époque, beaucoup n'y ont pas cru, même si c'était un projet révolutionnaire.

Le journal le Correcteur avait, en effet, écrit qu'il s'agissait d'« une trouvaille pour soutirer de l'argent dans le maigre salaire des fonctionnaires ». Tingo



Faure Gnassingbé

Tingo de son côté avait estimé que : « l'Inam est une autre trouvaille pour appauvrir les travailleurs ». (Source : revue de presse du 6 au 13 septembre 2011, service de presse de l'ambassade de France). D'autres analystes avaient prédit une mort prématurée pour ce régime d'assurance. Près de dix ans après, l'Inam garde le cap et continue même d'étendre ses interventions. Désormais, il ne s'agit plus seulement des agents de l'Etat. D'autres comme les artisans, les paysans, les journalistes et même les étudiants etc...

sont en train d'être pris en compte.

Il faudra certainement encore du temps pour que l'assurance santé puisse s'étendre à toute la population. Mais, l'Inam se révèle aujourd'hui comme une réussite et le fruit d'une vision pour l'amélioration du système de santé et des conditions de vie des Togolais. Et cette vision est portée par le président de la République, Faure Gnassingbé, candidat à l'élection présidentielle du 22 février 2020.

Edem Dadzie

Présidentielle 2020

Les candidats connaissent désormais leur positionnement sur le bulletin de vote

La Commission électorale nationale indépendante (Ceni) a procédé hier mercredi au tirage au sort de l'ordre de positionnement des candidats sur le bulletin de vote de la présidentielle 2020, dont le premier tour est fixé au 22 février prochain.

Ce tirage au sort s'est déroulé siége de la Ceni sous la supervision de l'huissier de justice, Me. Alou Banassa Komla, en présence des candidats ou des représentants des candidats en lice pour l'élection présidentielle prochaine. A la suite de ce tirage au sort, l'ordre de positionnement

des candidats sur le bulletin se présentera comme :

1. Mohamed Tchassona Traoré (MCD)
2. Komi Wolou (PSR)
3. Georges William Kuessan (Santé du peuple)
4. Faure Gnassingbé (Unir)
5. Tchabouré Gogué (Addi)
6. Jean-Pierre Fabre (ANC)
7. Agbéyomé Kodjo (Candidat unique de la



Fabre

Kodjo

Gnassingbé

coalition de l'opposition) Pour le président de la Ceni, Tchambakou

Ayassor, le tirage au sort s'est très bien déroulé. Il a exprimé sa satisfaction

pour le nouveau pas que l'institution en charge de l'organisation des élections vient de franchir.

La prochaine étape des préparatifs du scrutin, rappelle-t-il, est l'impression du bulletin unique de vote. Il a pour ce faire, demandé aux représentants des partis en course pour la présidentielle, d'envoyer dans les jours à venir, les logos des candidats retenus par la Cour constitutionnelle.

Justin Amaah

RDC / Réaction aux menaces de dissolution de la Chambre basse**La présidente du Parlement recadre le président Tshisekedi**

Les propos du président de la République démocratique du Congo ont été perçus comme une menace pour certains, et une tentative de montrer son autorité, pour d'autres. Et pourtant, c'est avec un empressement stérile que Félix Tshisekedi a tenu ces propos, dans une parfaite méconnaissance des dispositions constitutionnelles en vigueur.

D'ailleurs la présidente Jeanine Mabunda n'a pas hésité à rappeler ce qu'elle a appelé « La ratio legis de l'article 148 ».

En effet, au cours d'une cérémonie traditionnelle de vœux devant la presse, mardi 21 janvier 2020, Jeanine Mabunda, la présidente de l'Assemblée nationale, s'est lancée dans un cours de droit constitutionnel autour de l'article 148 de la Constitution congolaise.

« L'article 148 parle bien de dissolution de l'Assemblée nationale, mais dans des cas précis. Il y a des conditionnalités. Il faut qu'il y

ait crise persistante entre le gouvernement et la Chambre basse du Parlement. Ce qui, pour l'heure, n'est pas le cas puisque le programme du gouvernement et le budget ont été votés au-delà de notre propre majorité parlementaire ».

Pour la présidente de l'Assemblée nationale, l'article 148, par ailleurs, invite le chef de l'Etat dans le cas de cette crise à « consulter le Premier ministre, le président de l'Assemblée nationale, et le président du Sénat avant toute décision ». Faute de quoi, on serait dans une violation de texte. Et

cette violation est régie par l'article 165 de la Constitution, qui dit que « toute personne qui méconnaît notre loi fondamentale peut être exposée au cas de haute trahison pour violation intentionnelle de la Constitution. »

Il faut le rappeler, le président Félix Tshisekedi s'est permis des mises au point, comme à son habitude, face à certains agissements des ministres pro Kabila. « Ma mission est de servir mon peuple. Celui qui s'y opposera, surtout s'il s'agit d'un ministre nommé par moi, sera sanctionné. Tous



Jeanine Mabunda, présidente du Parlement congolais

les jours, quand je préside le Conseil des ministres, je rappelle aux ennemis du FCC [Front commun pour le Congo] que je sais qu'ils ont signé des documents... (...) Mais si je me rends compte que la mission pour laquelle je suis à la tête du pays d'être au service de mon peuple et que l'on commence à

faire obstruction à cette mission, je serai contraint en fin de compte de prendre la décision de dissoudre l'Assemblée nationale », a-t-il rappelé devant la diaspora à Londres devant des Congolais de la diaspora qui applaudissaient à chacune de ses paroles.

T.M.

Côte d'Ivoire / Rencontre Affi N'Guessan-Laurent Gbagbo Réunification du FPI, Gbagbo président, Affi N'Guessan à la vice-présidence : les contours de l'accord se précisent

Longtemps tenus secrets, les rencontres entre Gbagbo et son ancien Premier ministre Affi N'Guessan ont accouché d'un accord dont les contours devraient être entérinés ou récusés en congrès unitaire avant la fin du premier trimestre 2020. Laurent Gbagbo président du FPI réuni, Affi N'Guessan vice-président, telle est la grande décision qu'on peut retenir de ces rencontres.



Affi N'Guessan et Laurent Gbagbo (archives)

Le communiqué a été personnellement validé par Laurent Gbagbo. Assoa Adou, secrétaire général de la dissidence et témoin oculaire de la rencontre, qui devait le rédiger et le signer depuis plusieurs jours, ne semblait pas pressé de le faire. Et pour cause, à première vue, le grand gagnant de cette rencontre préparée dans le plus grand secret et qui a pris de court aussi bien le pouvoir que l'opposition n'est autre que Pascal Affi N'Guessan, président légal du FPI.

Dans ce communiqué, Assoa Adou lit avec presque un grand mécontentement le contenu dimanche 19 janvier, deux semaines après la rencontre et plusieurs jours après le communiqué du camp Affi. A la reconduction de Laurent Gbagbo à la tête du parti, Pascal

Affi N'Guessan devrait être nommé premier vice-président assurant l'intérim avec les pleins pouvoirs.

« Concernant l'élection présidentielle de 2020, Monsieur Affi N'Guessan a demandé à être le colistier du président Laurent Gbagbo, si celui-ci est désigné candidat du Front populaire ivoirien », précise par ailleurs Assoa Adou.

Le poste de premier vice-président assurant l'intérim n'avait pas été pourvu par Gbagbo, après le décès de son bras droit Aboudramane Sangaré, en novembre 2018. Simone Gbagbo, son épouse, qui espérait avoir le poste, devra encore attendre. Le « congrès unitaire » qui sera organisé entre les deux camps devrait entériner ou récuser cet accord avant la fin du premier trimestre 2020.

T.M.

Afrique / Retours du Sommet de Pau

La ministre française des Armées au Sahel pour mettre en œuvre les conclusions du Sommet de Pau

La ministre française des Armées, Florence Parly, a annoncé lundi 20 janvier à Bamako de nouvelles opérations militaires à venir dans la zone dite des trois frontières (Mali, Burkina Faso et Niger), où la France et ses alliés entendent concentrer leurs efforts contre l'expansion djihadiste.

« De nouvelles opérations vont se développer dans les prochaines semaines dans cette zone très particulière des trois frontières », a précisé Mme Parly à des journalistes après avoir été reçue avec ses homologues suédois, estonien et portugais par le président Ibrahim Boubacar Keïta. Elle n'a pas fourni plus de précisions.

Mme Parly était en visite dans la sous-région pour mettre en œuvre les conclusions du Sommet de Pau (sud-ouest de la France), qui a réuni une semaine plus tôt le président français Emmanuel Macron et ses homologues du G5 Sahel (Mali, Niger, Burkina Faso, Tchad et Mauritanie) confrontés à l'escalade des violences djihadistes. Avant d'arriver au Mali lundi, elle était au Tchad. Sa visite a coïncidé avec un attentat-suicide portant la marque de Boko Haram qui a tué neuf civils dans la province du lac Tchad.

A Pau, les présidents avaient affirmé leur volonté de faire porter l'effort militaire sur la région des trois frontières - effort en réalité déjà en cours selon les experts -, où se sont concentrées les attaques meurtrières des djihadistes ces derniers mois. Ils avaient désigné l'organisation Etat islamique au grand Sahara (EIGS) comme l'ennemi prioritaire.



Les présidents au Sommet de Pau

Le sommet de Pau, censé resserrer les liens face à un sentiment antifrçais de plus en plus palpable dans les pays concernés, avait aussi débouché sur l'annonce de la création d'une « coalition pour le Sahel », rassemblant le G5 Sahel, la France, les autres partenaires déjà engagés et tous les pays qui voudront s'y joindre.

Cette coalition comprendrait le groupement de forces spéciales européennes « Takuba », auquel Paris s'emploie à rallier plusieurs pays. L'Estonie, qui participe déjà à la mission anti djihadiste française « Barkhane » avec cinquante hommes, s'est engagée à en fournir une quarantaine d'autres pour « Takuba ».

T.M. et Le Monde Afrique

PUDC

Le marché préfectoral de Blitta a coûté 445 millions FCFA

Le chef de l'Etat Faure Gnassingbé a inauguré le 16 janvier dernier, le marché préfectoral de Blitta situé à environ 267 Km au nord de Lomé. La construction de ce marché a été entièrement financée par le Programme d'urgence de développement communautaire (PUDC).

La construction du marché préfectoral de Blitta a coûté au total 445 millions FCFA. L'infrastructure a été mise en place avec l'accompagnement de l'Agence nationale d'appui au développement à la base (Anadeb). Il s'agit d'un marché moderne doté de 8 hangars de type préfectoral, 19 hangars de type cantonal réhabilités, 1 bloc de 10 boutiques. Le marché dispose également d'un bloc administratif, d'une boucherie, de 2 abris bétails. Il est également constitué de 2 blocs

de latrines, 4 magasins de stockage, 1 forage photovoltaïque avec superstructure, 1 dépotier intermédiaire et d'une clôture de façade.

Les travaux ont également permis de réaliser des ouvrages d'assainissement et un dallage au sol dans les allées de circulation. Pour Mazalo Katanga, directrice générale de l'Anadeb : « la mise en place de cette infrastructure marchande vient contribuer à l'amélioration du cadre de travail des commerçants. Elle pallie le problème

d'exiguïté et d'occupation anarchique des espaces dans le marché actuel et dans ses alentours. Elle offre une plus grande sécurité aux marchandises face aux intempéries et aux vols, et constitue un levier pour l'accroissement des activités commerciales de la population marchande de toute la préfecture de Blitta et de ses environs ». L'objectif du PUDC est d'améliorer de façon significative les conditions de vie des populations vivant dans les zones peu ou mal desservies par les infrastructures et services



Faure Gnassingbé à l'inauguration

sociaux et économiques de base. « Ces infrastructures vont faciliter l'impact sur le renforcement des fondamentaux sociaux, bases cardinales de la création de richesse

pour une croissance économique durable », a indiqué le représentant-résident du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) au Togo, Aliou Dia.

Félix T.

Agriculture

Le Forum national du paysan togolais s'ouvre aujourd'hui à Kara

Le grand rendez-vous du monde agricole s'ouvre ce mercredi 23 janvier à Kara au nord du Togo. Cette 12ème édition du Forum national du paysan togolais se déroule au Palais des congrès de Kara jusqu'au 25 janvier.

En prélude au Forum national du paysan togolais, une mini foire agricole a été ouverte à Kara le mardi 21 janvier par le ministre de l'Agriculture, de la Production animale et halieutique, Koutera Bataka. Les producteurs, transformateurs et acteurs de la chaîne de valeurs ont l'occasion de promouvoir leurs différents produits et initiatives au cours de cette mini foire. Il s'agit également d'une rencontre de partage d'expériences et de savoir-faire entre les exposants. L'initiative va permettre de promouvoir le « made in Togo » et d'amener la

population à consommer les productions locales. Des rencontres « B to B » entre les acteurs des chaînes de valeurs débouchant sur des contrats fermes sont prévues par les organisateurs.

Pour sa part le Forum national du paysan togolais s'ouvre ce mercredi 23 janvier sous le thème : « Plan d'urgence du gouvernement pour la transformation agricole au Togo ». Avec comme leitmotiv « l'agriculture n'est pas seulement un travail, c'est un mode de vie », le Forum vise globalement à poursuivre l'appropriation

du Plan national de développement (PND) et à permettre d'amorcer la transformation du secteur agricole.

Il sera question pendant cette rencontre de sensibiliser et d'informer l'ensemble des acteurs du secteur agricole sur les avancées engrangées dans la mise en œuvre du PND. Les participants seront entretenus sur le Mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage de risques (Mifa). Le ministère en charge de l'Agriculture veut aussi identifier et formaliser avec l'ensemble



Noël Bataka (milieu) à l'ouverture de la foire agricole

des acteurs les superficies à aménager avec des contrats de cession calqués sur des filières porteuses et de niches ; faciliter l'accès aux marchés et aux facteurs de production aux petits producteurs à travers des modèles de gestion digitalisés ; structurer les opportunités de développement d'entreprises le long des chaînes de valeur pour les jeunes et promouvoir l'aménagement hydroagricole, fer de lance du développement des pôles agricoles.

Le Forum national du paysan s'ouvre cette année à l'international. Des entrepreneurs de l'Afrique du Sud, d'Israël et du Maroc sont attendus à cette édition. L'Afrique du Sud est le pays invité d'honneur pour cette édition.

Les organisateurs annoncent également la présence des investisseurs israéliens, chinois et de la Fondation OCP du Maroc pour présenter leurs technologies et des possibilités d'investissement dans le secteur agricole togolais.

Félix T.

Microfinances au Togo

En 2019, les crédits ont connu une hausse au troisième trimestre

L'année 2019 a été un succès pour les microfinances au Togo. Les crédits des microfinances ont connu une hausse de 8% au troisième trimestre de 2019 par rapport à fin septembre 2018.

Au troisième trimestre de 2019, le montant des dépôts collectés s'est établi à 1454,1 milliards de FCFA dans l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa), contre 1335,5 milliards FCFA une année plus tôt,

soit une augmentation de 8,9%. Selon la Banque centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest (Bceao), le Togo a enregistré la deuxième hausse en ce qui concerne les dépôts dans l'Uemoa pour ce trimestre. Le pays ayant connu le plus de

hausse est le Mali avec +17,9% contre 11,4% au Togo. Après le Togo, le Bénin suit avec +9,8%, la Côte d'Ivoire avec +8,8%, le Sénégal (+7,5%) et le Burkina Faso (+6,1%). Les dépôts ont connu une baisse en Guinée-Bissau



(-23,1%) et au Niger (-0,9%). Les encours se sont accrus dans l'espace de 12,1% en glissement annuel et s'établissent à 1498,9 milliards FCFA. Le Mali a connu la plus forte hausse, soit +17,1%, suivent le

Burkina Faso (+13,5%), le Sénégal (+13,3%), la Côte d'Ivoire (+12,9%) et le Bénin (+8,2%). Le Niger a la plus faible progression (+3,1%) et la Guinée-Bissau observe un net recul de 36,7%.

F.T.

Le **GRUPE CORIS** poursuit son expansion
pour être encore plus proche de vous



BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2020



La Banque Autrement
au service de tous



Aimée Abra Ténou, une empreinte dans le domaine de l'entrepreneuriat

Malgré son jeune âge, elle dégage une fougue extraordinaire. Déterminée et passionnée elle se compte parmi les jeunes femmes dynamiques togolaises. Elle s'appelle Aimée Abra Ténou épouse Lawani, jeune entrepreneure de 33 ans, elle s'invite dans le cercle fermé des femmes vaillantes togolaises.



Aimée Abra Ténou

Quand on évoque Aimée Abra Ténou, on pense à la marque « Zamké », une marque de plastiques recyclés, réutilisés dans la confection de plusieurs autres articles. Mais derrière « Zamké » se cache « Vivifruits », « Espace Viva » et « kari kari » des marques qu'elle porte ou qu'elle a contribué à développer sur le territoire national. Ce travail est l'aboutissement d'un engagement à la cause sociale.

Un engagement né très tôt

Année 2000. Alors qu'elle n'avait que 14 ans, élève en classe de 3ème, Aimée Ténou crée avec l'aide de d'autres jeunes de son quartier l'association Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus (STEJ). Sensible par l'attitude de ses parents débonnaires et généreux autour d'eux, la jeune fille a grandi avec cette attitude du

partage et du don de soi aux autres. D'autre part, il y avait cette passion, ce grand rêve d'enfance de devenir journaliste. Sa nature volubile l'y prêtait d'ailleurs, se plait-elle à souligner. Elle se met donc à l'essai très jeune. A l'époque elle animait une émission radiophonique dédiée aux droits des enfants. « Côtayer ces jeunes êtres m'a permis de découvrir leurs besoins, leurs défis, de vivre leur challenge au quotidien ». Connectée à l'Unicef grâce à son émission, Aimée Ténou va surfer sur son réseau pour aider les enfants de son entourage avec l'encouragement de ses parents et le soutien de ses camarades de classe. A travers l'association STEJ, elle s'y emploie.

« Grâce à l'association, nous avons mené des projets d'assainissement, d'accès à l'eau potable, installé des latrines dans certaines localités, une bibliothèque de rue, etc. » En 2009, Aimée Ténou s'envole pour l'Europe afin de suivre des études supérieures en économie sociale. Master en poche, la jeune diplômée rejoint son pays natal.

Du social à l'entrepreneuriat

De retour au pays, la vision de Mme Lawani n'est plus la même. « Donner du poisson c'est bien, mais apprendre à quelqu'un à pêcher c'est encore mieux ». Cette maxime, notre entrepreneure l'a mieux comprise. Il fallait révolutionner les choses, sortir du carcan des aides et subventions et donner enfin les moyens aux populations de résoudre elles-mêmes leurs problèmes, était la meilleure chose à faire. Telle était la nouvelle conception d'Aimée Abra. Galvanisée par cette nouvelle vision, elle crée en 2012, Miwoe Group une entreprise sociale qui travaille avec des coopératives togolaises.

Dans son travail, Aimée Ténou s'applique beaucoup plus à déléguer les tâches et à responsabiliser ses employés. « Cela facilite le travail et permet à tout le monde de s'impliquer », explique la serial entrepreneure. Sur cette lancée, elle fait brillamment tourner son centre de loisirs éco-naturel,

Espace Viva, s'applique mieux à la fabrication des savons aux huiles essentielles naturelles Kari Kari et fait la promotion des jus Vivifruits.

Recommandations pour développer le secteur de l'entrepreneuriat au Togo

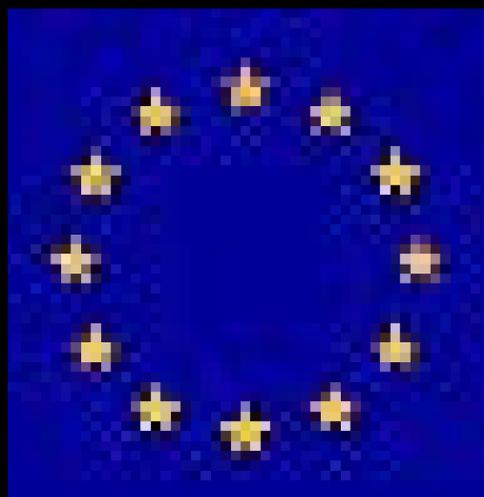
Le secteur entrepreneurial au Togo n'est pas aisé, fait remarquer la jeune entrepreneure. Surtout avec un pouvoir d'achat très faible, il faut reconsidérer les règles du marché. « Un bon entrepreneur doit connaître son marché. Au Togo, il ne s'agit pas de concevoir un bon produit mais il faut surtout savoir pratiquer une politique de prix accessible à la grande population », explique la jeune entrepreneure qui précise que la plupart de ses produits sont beaucoup plus dédiés à des marchés étrangers. « J'aimerais bien vendre plus au Togo mais le pouvoir d'achat de la grande majorité est faible et les marchés officiels et institutionnels ne sont pas attribués aux producteurs locaux », déplore-t-elle.

Aimée Ténou pense que pour créer une génération émergente de jeunes entrepreneurs, il faut les accompagner et les subventionner. « J'ai développé ma marque de savon Kari Kari grâce à un don de 50 millions de FCFA du président français François Hollande représentant un prix de reconnaissance suite à un projet dans le sud de la France. Avec cette somme, je pourrai produire deux fois sur toute l'étendue du territoire national si on m'en donnait les moyens », évoque-t-elle à titre d'exemple. En résumé, pour favoriser la réussite des jeunes entrepreneurs, Aimée Ténou propose un environnement social sain, la création d'une classe moyenne et un accompagnement des jeunes.

En espérant un avenir meilleur aux jeunes entrepreneurs, Aimée Ténou se donne avec "folie" et passion au travail, inspirée quotidiennement par les livres d'autres entrepreneurs de renom.

Edem Pedanou

La clause de non-responsabilité : Ce projet a été réalisé avec le soutien financier de l'Union Européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité du Pro-CEMA (ICE) et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.



Blagues

Hier était le jour le plus triste de ma vie. Je suis arrivé à l'aéroport pour prendre un vol pour la BELGIQUE. Soudain, j'ai vu une femme âgée se plaindre de son téléphone volé. Je suis allé de près pour voir si je pouvais l'aider. Immédiatement elle a vu mon téléphone, elle a dit à la foule que c'était son téléphone un iPhone 5. Pendant un moment j'étais tellement surpris, choqué et tellement confus. Elle ma giflé. La foule a tenté de me battre, mais heureusement, un policier est entré en scène. Il a demandé ce qui se passait, j'ai expliqué avec des larmes sur mon visage. Le policier a demandé à la femme d'appeler son téléphone. Elle a appelé et une fille a pris, apparemment c'était sa fille; "elle a dit maman tu as laissé ton téléphone à la maison quand tu partais" Les larmes coulaient d'autant plus de mes yeux parce que j'avais déjà été disgracié. Le policier a dit à la femme de s'excuser, la femme a sorti son chéquier et a écrit un chèque de 5,5 millions de dollars US et a voulu me le remettre soudainement mes yeux se sont ouverts et je me suis levé de mon lit et suis allé uriner.

S'il vous plaît, j'ai besoin de votre conseil: Devrais-je retourner dormir? Ou aller à l'aéroport pour voir si un miracle m'attendait?

Je sais que vous souriez.

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso; Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
 EMSTOGO (Tél: 22 26 70 51)
 FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
 TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
 TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTÉ GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
 CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
 Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30
 AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 79 19
 BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
 GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60
 GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28
 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
 www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
 Communication, Location d'espaces
 Conseils, Wedding Planner et Décoration
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
 RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
 LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
 MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
 PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 79 19
 COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél: 90 79 79 90
 COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
 CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél: 90 15 39 87
 SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
 Tél: 22 40 04 99

Pensée du jour

Au Salon de l'Agriculture, un agriculteur qui a été primé trois années de suite pour la qualité de son maïs, a révélé au cours d'une interview qu'il partageait sa semence avec ses voisins.

Perplexe, le journaliste a demandé: "Comment pouvez-vous vous permettre de partager votre meilleure semence avec vos voisins qui sont en concurrence avec vous chaque année?"

Le fermier sourit et explique: «Le vent décroche le pollen du maïs de maturation et le répand d'un champ à l'autre. * Si mes voisins cultivent du maïs de qualité inférieure, la pollinisation croisée va constamment diminuer la qualité de mon maïs.

Si je veux cultiver du bon maïs, je dois aider mes voisins à cultiver un maïs de bonne qualité .

"Il en est ainsi de la vie des êtres humains.Ceux qui veulent vivre de façon significative et bien, doivent contribuer à enrichir la vie des autres.

Pour la valeur d'une vie, elle est mesurée par les vies qu'elle touche. Et ceux qui choisissent d'être heureux, doivent aider les autres à trouver le bonheur.

Car le bien-être de chacun est lié au bien-être de tous.

Appelez cela le pouvoir de la collectivité.

Appelez-le un principe de réussite. Appelez-le une loi de la vie.

Le fait demeure: «Aucun de nous ne gagne vraiment, jusqu'à ce que nous gagnions tous».

Dans la vie, lorsque vous aidez les gens autour de vous à être bons, vous devenez meilleur...



Quand ceux qui sont censés se soutenir et s'unir se livrent à un conflit, ils se fragilisent, et prêtent le flanc aux attaques des ennemis

Santé: Le saviez-vous?

cette pose



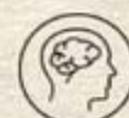
étire les ischio-jambiers, les hanches et les mollets



étire les cuisses et les genoux



réduire le stress, l'anxiété et la dépression



calme l'esprit apaise les nerfs

Commérages

Volé de la viande dans la sauce de gombo n'est pas facile hein, je vous dis, le trait de la sauce m'a suivie jusqu'à ma chambre

Il y a deux ans je disais à mon ex qui m'a laissé et à sa mère que je reviendrais elle ne m'ont pas cru. Maintenant que j'ai enceinte leur benjamine elles ont compris que je parlais en parabole. A présent comment mon ex va m'appeler "mon beau-frère ou mon ex"

Les célibataires là, c'est maintenant ou jamais. Janvier, c'est le meilleur mois pour payer la dot. Les parents sont en galère donc ils acceptent tout

Concert

Amadou & Mariam attendus à Lomé pour un show mandingue

Le couple légendaire malin « Amadou & Mariam » va se produire à Lomé, suite à un show inédit à l'Institut français du Bénin le week-end dernier. Ils sont en tournée régionale dans trois instituts français / alliance française de l'Afrique de l'ouest : Cotonou, Lomé et Accra. Le rendez-vous de Lomé est prévu le 25 janvier 2020 à l'Institut français du Togo.

Amadou et Mariam forment un couple de musiciens et chanteurs mandingues. Sur la grande scène de l'Institut français du Togo, le duo malien le plus célèbre de la scène musicale afro promet un concert d'anthologie. Nés Amadou Bagayoko et Mariam Doumbia, Amadou et Mariam cheminent ensemble dans la vie comme sur scène depuis

leur rencontre en 1975 à l'institut des jeunes aveugles de Bamako. Alors ils jouaient dans l'orchestre « Eclipse Orchestra » de l'institut, dirigé par Idrissa Soumaoro.

On ignore encore s'ils se sont rencontrés, un dimanche à Bamako, mais le duo « Amadou & Mariam » sont bien l'auteur du célèbre titre « Dimanche à Bamako ». En effet, « Dimanche à Bamako » est

un album phare d'Amadou et Mariam sorti le 2 août 2004. Il s'est vendu à plus de 300 000 exemplaires en France, et a été certifié disque de platine.

Le célèbre duo malien foule pour la première fois la grande scène de l'Institut français du Togo pour une nuit inoubliable de célébration des musiques mandingues et du monde. Amadou



Victoire Biaku

& Mariam, c'est plus de quarante ans de carrière, et seize albums. L'entrée est fixée à 3000 francs CFA pour les non-abonnés et à 2000 francs

CFA pour les abonnés. Cependant, les tickets sont en prévente jusqu'au 24 janvier 2020 à midi, et c'est 1500 francs CFA.

Nadia E.

Biens culturels africains

Jusqu'au bout...

Le Bénin est l'un des premiers pays africains ayant exprimé clairement et officiellement à la France son désir de rentrer en possession de ses biens culturels spoliés par l'Occident pendant la colonisation. La requête avait d'abord été confrontée à un refus avant d'être réétudiée. La République béninoise a de quoi se réjouir à présent. Car, elle va rentrer en possession de vingt-sept objets traditionnels.

Le patrimoine selon l'Unesco est « l'héritage du passé dont nous profitons aujourd'hui et que nous transmettons aux générations à venir ». Justement, ces objets traditionnels appartenant au patrimoine béninois profiteront à cette génération et celle à venir.

Le Bénin n'a cessé de réclamer haut et fort ses biens culturels spoliés qui ornent le Musée du Quai Branly-Jacques Chirac au détriment de ses musées. Dans la droite ligne du projet de retour des objets d'arts africains, vingt-sept objets traditionnels feront leur retour au Bénin. Les objets sont réceptionnés



Biens culturels africains

au musée de la Récade de Lobozonekpa, un centre créé en 2015. C'est sur l'initiative du galeriste parisien Robert Vallois et du Collectif des antiquaires de Saint-Germain-des-Prés, que la demande va être finalement exaucée. Une vingtaine d'objets d'arts africains feront ainsi leur

retour sur le continent. La France et le Bénin ont, à cet effet, signé un programme commun de travail sur « la circulation d'œuvres d'art, notamment sous forme de prêts et d'expositions ». Alors, ces objets seront exposés au musée de la Récade de Lobozonekpa, près de Cotonou dès réception.

Par ailleurs, sabres et objets de culte Fon sont concernés par ces objets qui seront restitués au Bénin. Entre 2020 à 2021, vingt-six statuette du Royaume d'Abomey, au Musée du Quai Branly-Jacques Chirac, seront restituées au Bénin.

Nadia Edodji

Lire

« Le dernier jour d'un condamné » de Victor Hugo. Ed Beq. Pp 32-34

« ...Voyons, qu'ils donnent leurs raisons. Ceux qui jugent et qui condamnent disent la peine de mort est nécessaire. D'abord, parce qu'il importe de retrancher de la communauté sociale un membre qui lui a déjà nui et qui pourrait lui nuire encore. S'il ne s'agissait que de cela, la prison perpétuelle suffirait. À quoi bon la mort ? Vous objectez qu'on peut s'échapper d'une prison ? Faites mieux votre ronde. Si vous ne croyez pas à la solidité des barreaux de fer, comment osez-vous

avoir des ménageries ? Pas de bourreau où le geôlier suffit. Mais, reprend-on, il faut que la société se venge, que la société punisse. Ni l'un, ni l'autre. Se venger est de l'individu, punir est de Dieu. La société est entre deux.

Le châtement est au-dessus d'elle, la vengeance au-dessous. Rien de si grand et de si petit ne lui sied. Elle ne doit pas punir pour se venger ; elle doit corriger pour améliorer. Transformez de cette façon la formule des criminalistes, nous la comprenons et nous adhérons. Reste la troisième et dernière raison, la théorie de l'exemple. Il faut faire

des exemples ! Il faut épouvanter par le spectacle du sort réservé aux criminels ceux qui seraient tentés de les imiter ! Voilà bien à peu près textuellement la phrase éternelle dont tous les réquisitoires des cinq cents parquets de France n'est que des variations plus ou moins sonores. Eh bien ! nous nions d'abord qu'il y ait exemple. Nous nions que le spectacle des supplices produise l'effet qu'on en attend. Loin d'édifier le peuple, il le démoralise, et ruine en lui toute sensibilité, partant toute vertu. Les preuves abondent, et encombreraient notre raisonnement si nous voulions en citer. Nous signalerons pourtant un

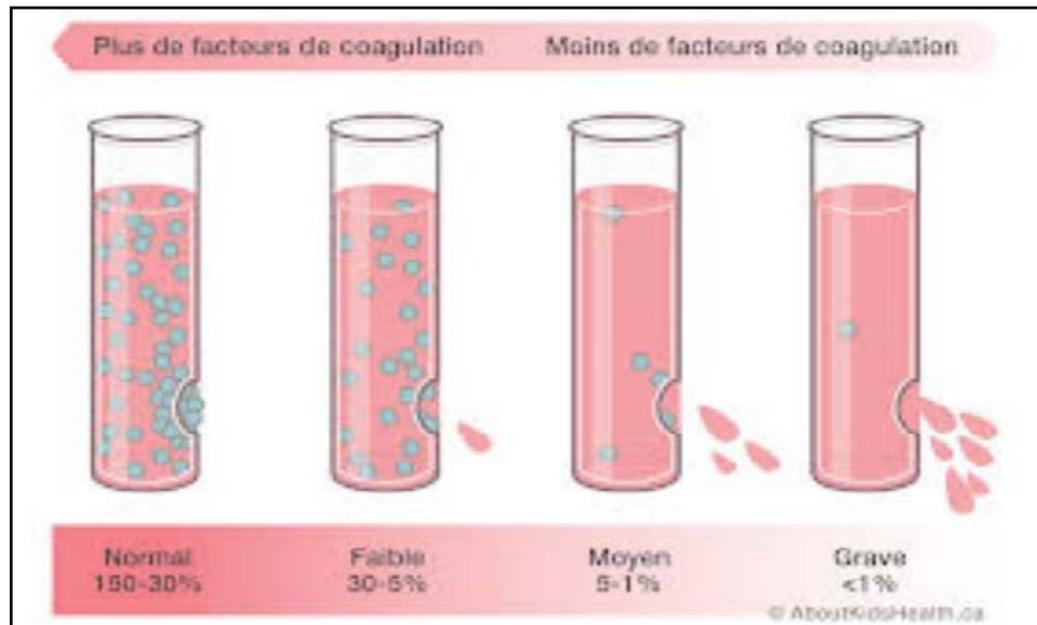
fait entre mille, parce qu'il est le plus récent. Au moment où nous écrivons, il n'a que dix jours de date. Il est du 5 mars, dernier jour du carnaval. À Saint-Pol, immédiatement après l'exécution d'un incendiaire nommé Louis Camus, une troupe de masques est venue danser autour de l'échafaud encore fumant. Faites donc des exemples ! Le mardi gras vous rit au nez. Que si, malgré l'expérience, vous tenez à votre théorie routinière de l'exemple, alors rendez-nous le seizième siècle, soyez vraiment formidables, rendez-nous la variété des supplices, rendez-nous Farinacci, rendez-nous les tourmenteurs-jurés, rendez-nous le gibet, la

roue, le bûcher, l'estrapade, l'essorillement, l'écartèlement, la fosse à enfouir vif, la cuve à bouillir vif ; rendez-nous, dans tous les carrefours de Paris, comme une boutique de plus ouverte parmi les autres, le hideux étal du bourreau, sans cesse garni de chair fraîche. Rendez-nous Montfaucon, ses seize piliers de pierre, ses brutes assises, ses caves à ossements, ses poutres, ses crocs, ses chaînes, ses brochettes de squelettes, son éminence de plâtre tachetée de corbeaux, ses potences succursales, et l'odeur du cadavre que par le vent du nord-est il répand à larges bouffées sur tout le faubourg du Temple...»

Hémophilie

Comment faire face à cette maladie hémorragique héréditaire ?

A quoi pensez-vous lorsqu'une personne saigne sans arrêt ou que le sang se coagule difficilement ? Sans doute à l'hémophilie. Sous réserve du diagnostic d'un médecin, qu'est-ce que l'hémophilie ? Comment se manifeste-t-elle ? Peut-on guérir de cette maladie ? Comment faire face à cette maladie hémorragique héréditaire ?



Les différents degrés d'hémophilie

L'hémophilie correspond à l'impossibilité pour le sang de coaguler. En cas de saignement, l'écoulement ne peut pas s'arrêter ou très difficilement. Les conséquences sont majeures, avec des hémorragies sévères en cas de blessure et parfois des saignements spontanés, notamment au niveau des articulations. La coagulation est un processus complexe mobilisant plusieurs protéines, les facteurs de coagulation qui s'activent en cascade.

Il existe deux types d'hémophilie prédominants : l'hémophilie A est la plus fréquente (un garçon touché sur 5 000 naissances). Elle se caractérise par un déficit du facteur de coagulation VIII. L'hémophilie B, cinq fois plus rare (un garçon sur 25 000 naissances), est liée quant à elle à un déficit du facteur de coagulation IX. Selon la nature de la mutation génétique qui est à l'origine de la maladie, le facteur de coagulation affecté peut être totalement absent de l'organisme du patient, ou présent mais sous une forme dysfonctionnelle. Ces différences se traduisent par des degrés variables de sévérité de la maladie. Elle est sévère dans la moitié des cas, mineure chez 30 à 40 % des patients et modérée chez les autres. L'hémophilie ne se

guérit pas, mais elle se contrôle bien grâce aux traitements substitutifs. Des recherches sont actuellement conduites pour améliorer l'efficacité de ces traitements, et même parvenir à traiter la maladie par thérapie génique.

Les filles sont très rarement concernées

L'hémophilie est une maladie génétique héréditaire, qui se transmet par le chromosome X où se situent les gènes incriminés. N'ayant qu'un exemplaire de ce chromosome, les garçons sont systématiquement malades dès lors qu'ils héritent d'un gène muté. A l'inverse, les filles possédant deux chromosomes X, elles ne sont malades que si elles héritent de deux chromosomes X portant chacun un gène muté. Cette situation est rarissime. En cas d'antécédents d'hémophilie dans la famille, un diagnostic prénatal est effectué par dosage des facteurs de coagulation. Il est également possible de procéder à un diagnostic préimplantatoire en cas de fécondation in vitro.

L'hémophilie n'est pas la seule cause de troubles de la coagulation

La coagulation est un processus complexe qui fait intervenir bien d'autres facteurs que

ceux impliqués dans les hémophilies A et B. Il existe donc d'autres maladies de la coagulation qui touchent les deux sexes. C'est le cas de la maladie de Willebrand, la plus fréquente des maladies hémorragiques après l'hémophilie. Elle est liée à un déficit en facteur Willebrand, une protéine impliquée dans la toute première étape de la coagulation. D'autres pathologies sont liées à des déficits en des facteurs de coagulation ou à des défauts d'agrégation plaquettaires. Face à un trouble de la coagulation, le dosage des différents facteurs impliqués permet, entre autres, de réaliser un diagnostic différentiel.

Quelques précautions pour mieux vivre avec la maladie

Certaines précautions sont nécessaires pour éviter les saignements ou les risques d'hémorragie. Ainsi, il convient d'utiliser avec parcimonie l'aspirine qui fluidifie le sang et de bannir les sports à risque comme la boxe, le parachutisme, les arts martiaux, le rugby. La kinésithérapie, ainsi qu'une activité physique douce et régulière sont nécessaires pour prévenir l'apparition de séquelles articulaires dues aux hémorragies intra-articulaires et musculaires répétitives.

En cas d'arthropathie articulaire trop avancée,

une chirurgie orthopédique est parfois nécessaire. Mais grâce aux traitements prophylactiques, cela est de plus en plus rare. Le suivi de la maladie a lieu dans un Centre de traitement de l'hémophilie (CTH). Ces centres, que l'on retrouve en France, délivrent au patient une carte d'hémophile qui permet à tout professionnel de santé de connaître le statut du malade et ses traitements en cas d'urgence. En l'absence de cette carte, le soignant doit être informé au plus vite de l'hémophilie du patient.

Des progrès attendus pour les traitements de substitution

Des recherches sont actuellement conduites pour améliorer l'efficacité des traitements de substitution. Plusieurs stratégies sont étudiées : augmenter la durée de vie des facteurs de substitution, contrer l'apparition d'anticorps dirigés contre ces facteurs ou encore inhiber leur activité. Augmenter la durée de vie des facteurs de substitution permettrait d'espacer les injections. Pour y parvenir, la stratégie actuellement à l'étude consiste à coupler le facteur de substitution avec une molécule ou une protéine qui a une demi-vie longue dans l'organisme. Le couplage avec un fragment d'immunoglobuline humaine (fragment Fc d'IgG) est en cours de développement.

Les résultats préliminaires sont prometteurs, permettant de multiplier par trois à cinq la durée de vie du facteur IX et par deux celle du facteur VIII. Ainsi, chez les patients atteints d'hémophilie B sévère, ce couplage pourrait permettre de réaliser une seule injection prophylactique par semaine, au lieu de trois. Des facteurs VIII et IX recombinés de ce type devraient arriver sur le marché d'ici environ deux ans.

Les chercheurs tentent par ailleurs de décrypter les mécanismes qui entraînent l'apparition des anticorps dirigés contre les facteurs de substitution. Ils ont étudié pour cela la réponse immunitaire de l'organisme induite par le

facteur VIII de substitution. Le rôle central de cellules particulières du système immunitaire, les cellules présentatrices d'antigènes responsables du déclenchement d'une réponse immunitaire adaptative, a pu être mis en évidence.

En empêchant ces cellules de reconnaître le facteur de substitution, il devrait donc être possible de contrer l'apparition des anticorps indésirables. Or les résultats des chercheurs de l'Inserm montrent que les sucres présents à la surface du facteur sont très importants pour cette étape de reconnaissance. Un facteur VIII dépourvu de sucres est en cours de développement. D'autres équipes s'attellent à trouver des alternatives thérapeutiques à utiliser en cas d'apparition de ces anticorps. L'idée est de mettre au point des molécules qui miment l'activité du facteur de substitution rendu inactif par les anticorps.

C'est le cas d'anticorps bispécifiques, capables de reconnaître et d'activer les facteurs IX et X à la place du facteur VIII. Un facteur X chimérique, capable de fonctionner sans facteur VIII ou sans facteur IX, a également été mis au point par des chercheurs de l'Inserm. Son développement clinique est en cours. Il pourrait permettre de traiter les patients hémophiles de type A et de type B. De plus, il a le gros avantage de présenter une demi-vie longue, réduisant par trois le nombre d'injections à réaliser en prophylaxie.

Une toute autre stratégie explorée consiste à induire une tolérance au facteur de substitution dès la vie fœtale. L'idée a été testée chez la souris : les chercheurs injectent à la mère du facteur VIII couplé à une immunoglobuline Protéine du système immunitaire/Anticorps pendant la grossesse. L'immunoglobuline traverse le placenta, ce qui permet au fœtus de développer une tolérance au facteur VIII.

Edem Dadzie

Source : Institut national de la santé et des études médicales (Inserm/France)

ORDONNANCE N° 0089/2020

Nous Kossi KUTUHUN, Président du Tribunal de Première Instance de Lomé ;

Vu la requête qui précède, les motifs y exposés et les pièces jointes savoir :

• Ordre de convocation du 31 Décembre 2019

Vu les articles 58 et 163 du code de Procédure Civile ;

Autorisons Dame AKOGO Akou Kékéli à faire insérer l'ordre de convocation et son exploit de signification d'ordre de convocation dans le journal « TOGO MATIN » ;

Disons qu'il nous en sera référé en cas de difficulté.

Fait à Lomé, le 17 JAN 2020

Le Président du Tribunal



Kossi KUTUHUN

COUR D'APPEL DE LOME
TRIBUNAL DE LOME
CABINET DU JAN

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Paix

ORDRE DE CONVOCATION

Le (la) nommé (e) DADZIE Etsè Kouami
de résidence à Lomé
est invité à comparaître devant le Juge des Aff. Matrimoniales
le Vendredi, 28 février à 11 heures 00mn
pour affaire le (la) concernant 2020

LOME le 31 décembre 2019
 Kouami
M. J. A. N. D. J.

REQUETE

À
**MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE PREMIERE
INSTANDE DE PREMIERE CLASSE DE LOME**

Dame AKOGO Akou Kékéli, demeurant et domiciliée à Lomé ;

Assisté de Maître ANANI Kokou Gilles, Avocat à la Cour, quartier Assivito,
Angle Rue des Plantains et Wéll, Tél : 22 21 74 93, en l'Etude de qui domicile est élu,

AL'HONNEUR DE VOUS EXPOSER

Que dame AKOGO Akou Kékéli, sa cliente s'est mariée au sieur DADZIE Etsè Kouami le 29 novembre 2005 devant l'officier de l'Etat Civile de Lomé ;

Que leur couple vivait en parfaite harmonie depuis ce temps jusqu'en 2015, quand la vie conjugale est devenue insupportable du fait des comportements du sieur DADZIE Etsè Kouami ;

Que pire, il a quitté le domicile conjugal depuis bientôt quatre (04) ans abandonnant ainsi sa femme et ses enfants à leur propre sort ;

Que face à cette situation, l'exposante a introduit devant le juge des affaires matrimoniales du Tribunal de Première Instance de Lomé, une action en divorce ;

Que pour ce faire, la juge des affaires matrimoniale a délivré une convocation en date du 31 Décembre 2019 au sieur DADZIE Etsè Kouami pour comparaître par devant elle de Vendredi 28 Février 2020

Mais que le requis n'ayant pas de résidence ni domicile connu, l'exposante éprouve des difficultés à lui notifier cette convocation ;

Qu'aux termes de l'article 58 du Code de Procédure Civile « lorsque la partie destinataire n'a pas de domicile ni de résidence connus, la notification s'opère par affichage à la porte principale de l'auditoire du Tribunal compétent et par insertion dans un journal ou périodique de diffusion nationale ou locale désigné par le juge » ;

C'est pourquoi, l'exposante sollicite qu'il vous plaise Monsieur le Président, vu les articles 58 et 163 du Code de Procédure Civile, de bien vouloir l'autoriser à faire insérer dans le journal qu'il vous plaira de désigner, l'exploit de signification de l'ordre de convocation ;

**SOUS TOUTES RESERVES
ET CE SERA JUSTICE**

Fait à Lomé, le 14 JAN 2020

P.J : Ordre de convocation du 31/12/2019 Pour l'Exposante

Le Conseil



Lomé, le 16 janvier 2020.
Communiqué de presse

BANK OF AFRICA - TOGO a le plaisir d'informer son aimable clientèle que son Centre d'Affaires, aujourd'hui situé au siège de la Banque, Boulevard de la République, sera délocalisé dans le nouveau bâtiment BANK OF AFRICA situé au rond point port, la rue des entreprises, le lundi 27 janvier 2020.

Cette réorganisation a pour but de mieux accueillir notre clientèle et de lui délivrer ainsi un service de meilleure qualité.

Le Centre d'Affaires de BANK OF AFRICA - TOGO est un espace bancaire entièrement dédié à l'entreprise. Celui-ci offre un espace privilégié aux entreprises qui y trouvent une équipe spécialisée, réunissant tous les métiers de la banque. Le Centre d'Affaires de BOA-TOGO propose une gamme complète de produits et de services aux conditions les plus concurrentielles du marché, avec une qualité de service renforcée.

A propos de BANK OF AFRICA - TOGO

Créée en octobre 2013, BOA -OGO est chronologiquement la 16^{ème} banque du Groupe BANK OF AFRICA.

BANK OF AFRICA - TOGO compte à ce jour 12 agences et 1 Centre d'Affaires, à Lomé ainsi qu'à Atakpamé, Kara et Cinkassé. Le réseau se développe et la Banque sera également présente à Sokodé, Dapaong et Tsévié avant fin 2020.

BANK OF AFRICA - TOGO est une banque tout public, toujours à l'écoute de sa clientèle, et lui propose une large gamme de produits, spécifiquement pensés pour chaque catégorie de clients : Retail, Professionnels, PME, Institutionnels et Corporate.

BANK OF AFRICA - TOGO a amorcé sa transformation digitale grâce

à une plus grande automatisation des process et au déploiement de solutions digitales pour la clientèle des Particuliers (application MyBOA disponible sur Android et IOS) et celle des entreprises (BOAweb, système de banque en ligne). La Banque compte aujourd'hui plus de 150 collaborateurs, effectif en constante augmentation.

www.boatogo.com

A propos du Groupe BANK OF AFRICA

Le Groupe BANK OF AFRICA (Groupe BOA) est aujourd'hui implanté dans 18 pays, dont 8 en Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Niger, Togo et Sénégal), 8 en Afrique de l'Est et dans l'Océan Indien (Burundi, Djibouti, Ethiopie, Kenya, Madagascar, Ouganda, Rwanda, Tanzanie), en République Démocratique du Congo, ainsi qu'en France, à travers un réseau de 17 banques commerciales, 1 société holding, 2 holdings régionales, 2 sociétés d'investissement, 2 filiales d'assistance technique, 2 sociétés de traitement et d'assistance informatique, et 1 bureau de représentation à Addis Abeba.

Depuis 2010, le Groupe BANK OF AFRICA est majoritairement détenu par BMCE Bank (Banque Marocaine du Commerce Extérieur), 3^{ème} banque au Maroc. BMCE Bank apporte un puissant soutien stratégique et opérationnel au Groupe BANK OF AFRICA, ainsi qu'un accès direct à des marchés internationaux grâce à sa présence en Europe et en Asie. Né il y a 35 ans au Mali, le Groupe BOA compte aujourd'hui environ 6 000 collaborateurs, présente au 31 décembre 2018 un total de bilan consolidé de 7,7 milliards d'euros et enregistre à cette date un bénéfice net consolidé de 133 millions d'euros.

www.bankofafrica.net



DIRECT AGENCE
Agence conseil en communication



Vous êtes un annonceur, un privé,
une agence conseil en communication
ou un homme d'affaires !
Vous avez besoin d'une communication
dans le journal Togo Matin ?

Contactez notre régie exclusive
DIRECT AGENCE
Rue 132, Angle 139 Aflao-Gakli Djidjolé
(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00